

Réseau Euro-Québec de Coopération autour de Baluchon Alzheimer®

Charte Ethique pour le Baluchonnage

Notre Vision : Des services de répit et accompagnement aidant-aidé à domicile de type « Baluchonnage » de qualité, accessibles, respectueux des bénéficiaires, de leurs droits, de leurs choix, comme des dispositifs existants et des intervenants, pour faciliter la vie quotidienne des aidés et des aidants, en maintenant leurs liens d'attachement et en préservant leur inclusion sociale.

Notre Mission : Soutenir et accompagner les porteurs de projets dans leur démarche de création, de formation, de prestation de services de qualité, de pérennisation et d'évaluation, et à terme de labellisation, grâce au dialogue, à la coopération et à l'échange d'information, d'expériences et de bonnes pratiques.

Nos valeurs de respect des droits et de la dignité de chacun, d'équité et de solidarité se déclinent dans les différents engagements ci-dessous :

En accord avec le **Code d'Ethique de Baluchon Alzheimer®**, les membres du REQ sont profondément convaincus : que les personnes atteintes d'Alzheimer, ou d'autres pathologies invalidantes, demeurent des êtres humains à part entière, et ce quelle que soit la gravité de leur maladie, que chaque personne atteinte est et reste à la fois unique et irremplaçable, et qu'il est de notre devoir de respecter le mystère de l'existence et de l'expérience de la personne atteinte d'Alzheimer, ou d'une autre pathologie, quelque impénétrable ou étrange que soit cette existence.

Auprès des personnes atteintes :

Les membres du REQ s'engagent envers les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés, ou autres personnes dépendantes, selon 4 principes majeurs et interdépendants :

- **Le respect de leur dignité** : par la reconnaissance de leurs droits fondamentaux, en maintenant une attitude courtoise et chaleureuse envers elles et leurs proches
- **Le respect de leur intimité** : en assurant le droit à l'intimité et à la vie privée dans l'exercice des fonctions inhérentes au service offert par les baluchonneurs et baluchonneuses ; en évitant toute ingérence dans les affaires personnelles du malade ou de la famille, sauf pour des raisons d'hygiène ou de sécurité
- **Le respect de leur autonomie** : en poursuivant des objectifs de valorisation de leurs ressources personnelles ; en leur reconnaissant le droit de prendre certaines décisions touchant leur vie quotidienne

- **Le respect de leur part de mystère** : en faisant preuve de compassion et de douceur à leur égard, grâce à l'établissement et au maintien d'un lien de confiance avec elles : en démontrant une réelle ouverture d'esprit et une acceptation sereine des manifestations individuelles de la maladie d'Alzheimer ou des troubles apparentés chez chacun d'elle.

Auprès des aidants et des familles :

L'engagement des membres du REQ envers les aidants familiaux est fondé sur 3 critères principaux :

- **Le respect et l'ouverture** : en reconnaissant les croyances, les valeurs et la culture de la famille et en évitant toute ingérence en ces matières; en faisant preuve d'objectivité envers la personne atteinte et envers sa famille; en évitant de prendre position dans les décisions concernant un éventuel changement de milieu de vie de la personne atteinte d'Alzheimer ou d'une autre pathologie.
- **La confidentialité et l'authenticité** : en soumettant aux règles impératives du secret et de la confidentialité tous les renseignements concernant la personne atteinte; en s'engageant à remettre le *journal d'accompagnement* à la famille du malade, laquelle en devient la propriétaire et détient le droit exclusif de le communiquer à qui elle veut; en s'engageant à préserver l'anonymat des familles et des personnes atteintes dans l'hypothèse où le membre du REQ utilise les données qu'il possède à des fins didactiques (enseignement, recherche, stages de formation); en communiquant aux aidants familiaux tout renseignement pertinent dans l'intérêt de la personne atteinte afin de contribuer ainsi à lui procurer la meilleure qualité possible de soins et de services.
- **Le professionnalisme** : en créant une relation d'aide et de partenariat avec les aidants familiaux; en tenant compte des limites de sa compétence et de son rôle et en n'accomplissant que les interventions pour lesquelles son personnel est habilité; en faisant preuve de compétence, de vigilance et de disponibilité.

Auprès des autres professionnels et intervenants :

Les membres du REQ s'engagent à travailler dans le respect des autres professionnels et intervenants du domicile, et des équipes médico-psycho-sociales existantes. Le travail en coopération et en réseau, l'intégration au sein des réseaux gérontologiques ou sanitaires existants sont recommandés, ainsi que le partage d'information dans le cadre du secret professionnel partagé sans déroger au respect et à la confidentialité due aux personnes et aux familles.

Auprès des accompagnateurs spécialisés, baluchonneurs et baluchonneuses :

Les engagements des services de baluchonnage en France membres du REQ vis-à-vis de leurs intervenants se conforment aux principes suivants :

- Les bénéficiaires des services de répit et d'accompagnement à domicile sont équitablement les personnes atteintes, tout autant que les personnes aidées et les familles concernées
- La satisfaction et la qualité de vie au travail des acteurs du baluchonnage, (« baluchonneurs et baluchonneuses » ou « accompagnateurs spécialisés ») sont des éléments clés de la qualité du dispositif
- Le management des baluchonneurs/ses est basé sur la reconnaissance et la confiance, il est une illustration de l'éthique du care (prendre soin de celui qui prend soin de celui qui prend soin)
- Les structures porteuses membres du REQ s'engagent à remplir leur obligation de formation initiale, formation continue et d'accompagnement soutenant des baluchonneurs/ses, à mettre à leur disposition les outils d'accompagnement et les conseils nécessaires, à faciliter les communications et les échanges entre baluchonneurs/ses, à l'intérieur d'un même service comme à l'extérieur (groupe de pairs) et à veiller à leur santé et à leur sécurité comme à la qualité des conditions d'exercice de leur activité de baluchonnage
- Les structures porteuses membres du REQ et proposant des services de baluchonnage le font seulement dans le cadre d'une activité à but non lucratif, dans une approche qui condamne et rejette tout abus ou exploitation des situations de vulnérabilité ou de dépendance des aidés, des aidants ou des professionnels.

Les engagements des membres du REQ vis-à-vis du REQ : Les membres du REQ s'engagent à signer et à respecter les termes de la présente Charte Ethique, à dialoguer dans l'ouverture et le respect avec les autres membres du REQ et ses partenaires, et à œuvrer dans un esprit de tolérance et de coopération pour la diffusion et pour la qualité des services de baluchonnage en France.

De son côté, le REQ s'engage vis-à-vis de ses membres :

- à les tenir informés de ses actions, de ses projets et de ses réalisations,
 - à proposer par le biais de la mutualisation des ressources des services spécifiques et adaptés aux intervenants et aux porteurs de projets de Baluchonnage en France (documentation, recherches, bonnes pratiques, analyse des pratiques..),
 - à les inviter à participer activement à ses actions de coopération, d'échanges, de formation, de promotion de la qualité et à la réflexion sur le baluchonnage en France et au dehors : en particulier, à organiser un minimum de deux journées annuelles de formation et de réflexion 'Baluchon Alzheimer en France'
 - à les accompagner dans leurs projets, dans la mesure des moyens du Réseau,
 - à leur fournir des plateformes de communication et des occasions d'échanger entre eux, avec les autres acteurs clés de l'environnement, et du grand public,
 - et à les tenir informés de tout changement dans ses statuts.
- Adopté par le Conseil d'administration du REQ le 1 juillet 2014

Alain Koskas,
Président

Frederique Lucet,
Secrétaire Générale

Marie-Pascale Mongaux,
Trésorière